

## CONCEVOIR SES PRODUITS POUR DES CIBLES SENSIBLES : DE LA FORMULATION, À LA COMMUNICATION, À LA MISE SUR LE MARCHÉ

### OBJECTIFS

- Apprendre/revoir le cadre réglementaire autour des revendications sécuritaires des produits cosmétiques.
- Quels sont les différents types de cibles possibles pour les produits cosmétiques ? Quels sont ceux qui sont borderline ? Pourquoi ?
- Comment formuler un produit pour une cible spécifique en tenant compte de l'enjeu réglementaire, de la formulation, et de la sécurité du consommateur ?
- Quels sont les tests cliniques appropriés pour une cible spécifique ?

### PROGRAMME

- 1- Revue des positionnements des produits finis / cible
- 2- Rappel sur la structure de la peau saine
- 3- Revue des différents types de peaux
- 4- Revue des différents types de cibles :
  - Bébé : définition, cadre réglementaire, obligations
  - Enfants : définition, cadre réglementaire, obligations,
  - Femme enceinte et allaitante : définition, cadre réglementaire, obligations
  - Autres : adolescents, milieu gériatrique
- 5- Revue réglementaire des allégations sécuritaires (Document technique, ARPP, règlement cosmétique)
- 6- Formulation
  - Conservation (revue des différents conservateurs / spécifications microbiologiques et challenge test par catégories de produits)
  - Produits moussants (revue des tensio-actifs)
  - Parfums
  - Agents « doux » et autres
- 7- Tests cliniques
  - Produits bébés, enfants, Hypoallergéniques, Haute Tolérance, autres
- 8- Autres :
  - Impuretés de la formule
  - Impuretés des packagings
  - Suivi cosmétovigilance et revues dermatologiques périodiques

### MOYENS PEDAGOGIQUES SUIVI / EVALUATION

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

# RÉGLEMENTATION PRODUITS FINIS

20

COSMED **Academy**



Présentiel  
ou à distance



10h30 (1,5 jours)  
9h-17h & 9h-12h30



**Adeline NALIN**  
Pharmacien et toxicologue EUROTOX, 10  
ans d'expérience dans l'industrie  
cosmétique en tant qu'évaluateur de la  
sécurité MP et PF



Cosmed  
495 rue René Descartes  
Les Ogres de l'Arbois, Bat B  
13100 Aix en Provence



Service réglementaire, R&D,  
marketing  
Participants : 3 à 10 max



26 & 27 novembre 2024



Pas de prérequis



Adhérent : 756€ TTC  
personnes supp. 630€ TTC  
Non Adhérent : 936€ TTC